

Créateur, créatrice de vêtements CFC

Formation duale ou en école des métiers

Grille horaire : nombre de périodes par semaine et par semestre			1e année		2e année		3e année	
			S1	S2	S3	S4	S5	S6
Connaissances professionnelles	Développement et création de modèles	Conseil à la clientèle			1			
		Calcul professionnel					1	
		Histoire de la mode			1	1		
		Dessin de mode	1	1	1	1	1	1
		Dessin de mode DAO		1			1	1
		Matériaux	1	1	1	1	1	1
		Création patron	2	2	3	3	2.5	2
		PAO			2	2		2
		Collection				1		
		Développement de produits				1		
	Confection de vêtements	planification	2	2	2	1	5	1
		Sécurité au travail	1					
Application professionnelle (uniquement en école des métiers)		Atelier création de vêtements	27	27	24	24	23	27
Culture générale			3	3	3	3	3	3

Les élèves qui suivent les cours menant à la maturité professionnelle sont dispensés de culture générale et suivent un programme de cours spécifiques

Conditions de promotion

En école des métiers, pour être promu.e à l'année suivante, l'élève doit obtenir une moyenne de 4.0 à la partie théorique (1/3 culture générale, 2/3 connaissances professionnelles) et à la partie pratique de sa formation. En cas d'échec l'élève a droit à un seul redoublement et doit obtenir des résultats suffisants au semestre suivant. **En formation duale**, l'entreprise formatrice décide de la promotion.

Examens de fin d'apprentissage

Examen théorique de connaissances professionnelles (180 minutes)

Travail pratique :

Première partie, durée 20 heures, 70% de la note

Deuxième partie, durée 12 heures dont 30 minutes d'oral, 30% de la note

Bulletin final : domaines de qualification et conditions de réussite

Travail pratique	40%
Examen théorique de connaissances professionnelles	20%
Moyenne de culture générale (notes des semestres 1/3, TPA 1/3 et examen écrit 1/3)	20%
Note d'expérience (moyenne des semestres de connaissances professionnelles)	20%

Le CFC est réussi si la moyenne pondérée des quatre domaines de qualification
et la note du travail pratique atteignent 4.0